

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 23 JUN 2016

Président : Dominique GILLE, Maire

Présents : Valérie HUMBLLOT, Isabelle LENEUF, Françoise LORNET, Jacqueline PICHOT, Marie-Paule TARTERET, Christophe FEBVRET, Jean Pierre GILLE, Arnaud MONIN, Damien OUDET, Gilles ROMANET, Emmanuel SEGAUX.

Procurations : Dominique BOUTEILLEY BRENOT à Isabelle LENEUF
Michel FEUILLEBOIS à Dominique GILLE

Absente : Valérie GIRARD

Secrétaire de séance : Valérie HUMBLLOT

M le Maire Dominique GILLE ouvre la séance à 18h30.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour une délibération relative à un nouveau bail pour un chalet bord de Saône.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

1) Bail chalet bord de Saône.

Un chalet situé sur un terrain au bord de Saône a changé de propriétaire. Le terrain, appartenant à la commune de Tillyenay, il convient donc d'établir un nouveau bail au nom du nouveau propriétaire.

Le conseil accepte à l'unanimité.

2) Fixation des tarifs pour le 14 juillet 2016.

Il convient de fixer le prix des repas pour les invités. Il sera de 14 € pour les adultes et 8 € pour les enfants. Les Tilly Girl's (majorettes de Tillyenay) nous feront une démonstration de leur savoir-faire.

Le conseil approuve à l'unanimité.

3) Avancement de grade d'un employé communal.

M le Maire propose de passer Fabrice GAUVENET au grade de : Agent technique 1ère classe à compter du 1^{er} juillet 2016. Le centre de gestion doit donner son accord.

Le conseil accepte à l'unanimité.

4) Renouvellement des permissions de voirie sollicitées par Orange.

Orange demande le renouvellement pour 15 ans de l'occupation des permissions de voirie.

Le conseil accepte à l'unanimité.

5) Remplacement de l'ATSEM pour congé maternité.

Amandine PERREIRA sera en congé maternité à partir du 10 juillet 2016. Trois candidates ont été reçues en mairie pour un entretien. Mme Elodie ROS a été retenue, avec un contrat de 33 heures par semaine à compter du 30 août 2016. Pour les heures de ménage pendant les vacances scolaires, c'est Mme Odile BALLOUX qui se verra proposé un avenant à son contrat.

Le conseil approuve à l'unanimité

6) Informations.

- * Cyclotourisme :
Les cyclos randonneurs ne traverseront plus notre village le 06 août 2016 (suite à un changement d'itinéraire).
- * Certificats d'Urbanismes et chemins Association Foncière.
Deux poids, deux mesures pour une même situation. M le Maire signale que cela ne peut plus durer et il s'est adressé à la Préfecture et du côté des Élus pour trouver une réponse républicaine à cette situation.
- * Valérie HUMBLLOT invoque les dernières actions enfance et jeunesse de la Communauté de Communes qui a la volonté de communiquer au travers de trois réunions publiques les 20, 22 et 24 juin 2016. Une restructuration est engagée sur trois ans avec réorganisation des équipes et certains CDD (Contrat à Durée Déterminée) non renouvelés. Pour la facturation, mise en place d'une grille tarifaire simplifiée et redéfinition des règles. Les locaux mis à disposition par les communes ne seront plus indemnisés en fonction de la superficie de la structure mais au nombre d'enfants fréquentant ce service. Extra-scolaire : les camps d'été seront supprimés et le regroupement accueil se fera en alternance entre Soirans et Villers les Pots. À revoir aussi les plages horaires du périscolaire.
- * Le grand prix de Tillenay (course cyclisme) se déroulera le matin du dimanche 14 août 2016.

La séance est levée à 20h00